

Questions du public

26 mars 2024

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Nous ouvrons un temps d'échanges avec le public si vous avez des questions.

Un Intervenant : Merci, Monsieur le Maire.

Bonsoir Mesdames et Messieurs les élus.

Je voudrais revenir sur un dossier ancien, voire très ancien puisque je suis en possession des premiers échanges qui ont plus de 20 ans aujourd'hui. C'est le plan de circulation du quartier du Muret. Je suis déjà intervenu à plusieurs reprises. Monsieur Reverdy, vous m'avez répondu que les travaux de la Métropole avancent, peut-être lentement, mais qu'ils avancent. Je n'ai pas de nouvelle, mes voisins non plus. Je vous repose la question.

M. Henry REVERDY : Je ne vais pas vous donner la date de la réunion publique, pas aujourd'hui. Elle aura lieu avant l'été. Nous sommes en train de fixer cette date avec la Métropole. J'espère qu'au prochain Conseil municipal, nous aurons exactement la date et de toute façon, nous ferons un boîtage dans le quartier. Il n'y a plus de différend entre la Ville et la Métropole. Il reste de petits détails de réglage de feux, etc., mais tout le reste est acté. Il ne reste plus qu'à organiser la réunion.

Un Intervenant : La réunion et la mise en place.

M. Henry REVERDY : La réunion et la mise en place et nous vous en parlerons à la réunion. Ce ne seront pas des travaux d'aménagement importants. Ce sont de petits réglages de feux, des passages piétons, de petites choses comme ça, des choses à cacher, etc., etc., mais il n'y aura pas d'investissements conséquents dans le projet que nous propose la Métropole.

Un Intervenant : D'accord, mais c'est un projet qui peut être mis en place sous quel délai ?

M. Henry REVERDY : Je vous dirais, réunion avant l'été, et installation soit avant l'été, soit à l'automne. Après, c'est un projet qui sera présenté aux habitants, qui ne sera pas discuté. Il a été validé par la Métropole et la Ville. Nous ne sommes pas partis dans un système de concertation avec plusieurs réunions. On vous imposera une solution et ensuite, on verra bien les petits aménagements qui pourront être faits sur des réglages de feux, etc., etc., et ensuite, ce sera testé pendant quelques années.

Un Intervenant : Donc, c'est information et mise en place ?

M. Henry REVERDY : Information et mise en place.

Un Intervenant : OK. Merci.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Après 20 ans, nous ne sommes plus à une semaine près maintenant.

Une intervenante : Juste une petite remarque. Finalement, nous sommes encore devant quelque chose qui n'est pas posé. Si j'ai bien compris, tout est décidé et il n'y aura pas de discussion possible. J'ai envie de dire que les premiers utilisateurs de cette rue sont les personnes qui habitent dans le quartier. Une fois encore, on peut quand même constater un déni de démocratie. Je suis désolée de le dire ainsi, mais que ce soit au niveau Métropole, au niveau des mairies, à un moment donné, j'espère qu'un jour les administrés de la Métropole et des alentours se révolteront, parce qu'il arrive un moment où on n'arrive plus à comprendre et on n'acceptera plus tout cela. Cela a été la même chose pour la chrono vélo. La présentation était très bien, rien à dire, mais vous avez quand même pu constater que cela a été houleux, parce que finalement les gens se rendent compte qu'à un moment donné, ils n'ont pas leur avis à donner et qu'aucun changement n'est fait, même si ce n'est que 10 % d'un projet qui a été acté.

Personnellement, je trouve que c'est inadmissible pour des projets où, parfois, on nous dit tout le temps que nous serons concertés, on vous demandera votre avis et de plus en plus, on s'aperçoit que tout est acté. Monsieur Reverdy, je vous interpelle, parce que vous avez dit, à un moment donné, qu'on en rediscutera, on fera des réunions et là, ce n'est pas une réunion. C'est comme pour la chrono vélo. C'est un acte et nous n'avons plus qu'à accepter et donc, il n'y aura rien à dire. Je trouve cela quand même assez stupéfiant et anti-démocratique.

Je vous remercie.

M. Henry REVERDY : Je me permets de vous répondre sur la première question concernant l'avenue de Poisat. En tant qu'habitant d'abord, cela fait 20 ans que j'y travaille. Dans les conseils de quartier, il y a eu des réunions Ville quand je n'étais pas élu. Des études ont été faites, et des propositions faites aux habitants. C'est la partie avant mon élection.

Quand j'ai été élu, j'ai eu deux réunions publiques : une sur le terrain, une en salle. Je ne sais pas si vous étiez là, où les habitants ont fait des propositions et les propositions des habitants retenues lors de cette réunion, c'est une coupure de cette avenue. La Mairie a acté que les habitants qui étaient présents à ces réunions validaient

le système de coupure, parce qu'il y avait d'autres solutions possibles, mais c'est le système de coupure et ensuite, savoir à quel endroit exactement on coupe la rue, ce sont des questions très techniques en fonction de la circulation, notamment des bus, etc., qui sont étudiées ensuite avec la Métropole.

Le fait de savoir si c'est devant Monsieur Untel, ou devant Madame Untelle qu'on coupe la rue, ce sont des questions très techniques. Je vous ai dit qu'il n'y avait pas d'investissements importants, c'est-à-dire que ce ne sont pas des millions que nous allons mettre dedans. On va tester s'il faut déplacer la borne de cinq mètres pour permettre à Untel, ou à un Untel de sortir plus facilement de son garage, on le fera, mais la validation de la coupure, c'est une demande des habitants depuis 10 ans ou 15 ans. Nous y arrivons enfin grâce au travail avec la Métropole. Je pense que c'est un projet avec une concertation très lente, bien sûr, mais qui permet à chacun de construire, c'est-à-dire entre la réunion faite sur place, sur le terrain avec une vingtaine, ou une trentaine de personnes où il y a eu des propositions, des échanges et ensuite, nous avons refait une réunion, je n'ai pas les dates exactes, dans le premier mandat auquel je participais, et nous avons fait une deuxième ici en salle où nous avons rediscuté. Nous avons validé la décision de la coupure. Je pense que nous avons suffisamment discuté là-dessus. Après, je veux bien qu'on reprenne. Il y a quelques petits détails sur lesquels nous pouvons négocier pour un feu, etc., et ensuite, nous allons faire l'essai et enfin une conclusion.

Une Intervenante : J'ai encore juste une petite remarque, si vous permettez. En 10 ans, j'ai envie de dire qu'il y a eu des évolutions dans les logements, dans le quartier, dans la circulation. Vous êtes quand même bien d'accord qu'en 10 ans, des choses peuvent avoir évolué et cela mériterait d'être revu. Il existe des choses qui mériteraient d'être rediscutées. Vous l'appellez comme vous voulez, mais en 10 ans, les évolutions sont très grandes.

M. Henry REVERDY : En 10 ans, nous n'avons pas rien fait puisqu'il y a des aménagements d'un trottoir qui a été élargi, des aménagements sur des feux, mais les habitants que j'ai rencontrés considèrent que ce n'est pas suffisant et donc, il faut faire un grand pas. Nous avons décidé de tester.

Une Intervenante : J'ai juste fait les remarques que je voulais, parce qu'on parle à grands mots de démocratie avec un grand D et on s'aperçoit finalement que tout est acté. On fait des réunions et on se demande à quoi elles servent.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Acté au bout de 20 ans de discussions, je pense qu'on a avancé à un train de sénateur. Conseil municipal après Conseil municipal, la question est posée. Cela devient presque la boutade, la petite pointe d'humour avant la pause. Nous sommes contents de pouvoir enfin avancer et tester. L'idée est de tester une solution qui ne coûte pas cher avec des panneaux, un peu de peinture et deux ou trois plots et nous sommes contents que la Métropole avance enfin dessus, fasse la réunion pour le présenter et qu'on puisse l'essayer. Ce n'est pas comme si on met des millions d'euros avec de grands trottoirs, des choses comme ça.

Une Intervenante : Monsieur le Maire, je n'ai pas parlé de coût. Je parle de circulation. Je peux vous dire qu'avec le trottoir qui a été décalé, les voitures ne s'avancent pas jusqu'au trottoir et donc, à partir de là, vous attendez un certain temps.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Jusqu'aux feux, mais testons...

Une Intervenante : Nous avons bien compris pourquoi ce trottoir a été fait, pas seulement pour les piétons et les poussettes, j'ai envie de dire, mais quand même, et en 10 ans, comme je vous le dis, les choses ont changé. Le plan de circulation, ou le plan qui est demandé est très important, parce qu'avec la coupure au-dessus de la piscine, effectivement, la circulation dans le quartier a été nettement détériorée. Après, quand on parle de transfert des logements, il faut prévoir aussi ce qui va avec. Quand on parle de bien-être des habitants, de voir comment on vit avec tout le monde et comment on circule avec tout le monde, et avec tous les modes de transport, c'est très important.

Je vous remercie de votre écoute et de la réponse.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Merci.

Y a-t-il d'autres questions ? *(Il n'y en a pas).*